

Procès-verbal de l'Assemblée Générale LANDINUX du 4 février 2023

L'Assemblée Générale s'est déroulée dans notre salle au 27 route de la Chalosse à Geaune et en visioconférence.

Sont présentes les personnes suivantes :

Lydie, Bastien, François Vidal, Atteib et Francis

Sont excusés : Stéphane, Roland, Monsieur Laffitte (Maire d'Arboucave), Sarah Howel pour la Calandreta, Jean-Louis Larat pour l'A.C.L.E.T. et Christine Dufeil.

Monsieur Gilles Coutures arrive à la fin de l'assemblée Générale.

7 adhérents sont à jour de leur cotisation, le quorum est atteint :

Pouvoirs pour Francis Dufeil : Christine Dufeil et Roland Castagnos

Pouvoir pour Bastien : Stéphane Branquart

Le secrétaire de séance est Francis DUFEIL.

La séance débute à 14 h 20

Accueil de deux nouveaux adhérents François et Atteib.

Présentation du rapport d'activités 2022

Rappel sur les ateliers maintenus tous les mercredis après-midi sauf pendant les vacances scolaires.

Une intervention au collège d'Angresse en début d'année devant les élèves sur le thème « Les réseaux sociaux : Quels dangers ? » a été une action très appréciée et devrait être renouvelée. Rappel seules les interventions devant les élèves peuvent être rémunérées.

Un ordinateur a été remplacé à la Calandreta à la rentrée scolaire 2022.

Une réunion à Montfort en Chalosse le 25 septembre, nous a permis de récupérer quelques correspondants sur le secteur dont François Vidal.

Un atelier « Carto-partie » s'est déroulé à Geaune le 26 novembre, animé par Stéphane qui nous a présenté « OpenStreetMap » cette journée fut très agréable avec en prime du beau temps.

Vote pour le rapport d'activités : POUR A l'unanimité

Présentation du rapport financier 2022

Les dépenses : L'assurance MAIF

Renouvellement du nom de domaine

Renouvellement hébergement OVH

Achat Clés USB + T-shirt

Acquisition d'un serveur d'occasion contre un routeur modem

Les recettes : Cotisations des adhérents et des partenaires

A ce jours 2 partenaires :

l'A.C.L.E.T.

Escola Calandreta

Les Dons et subventions : La mairie de Geaune : Mise à disposition de notre salle.

Roland Castagnos avec le complément de sa cotisation.

Francis Dufeil qui prend en charge les factures OVH et Gandi

La mairie d'Arboucave qui nous verse une subvention.

État chiffré joint du rapport financier.

Vote sur l'indemnité kilométrique reversée aux adhérents représentant l'association LANDINUX : 0,35 € du kilomètre.

Vote sur le rapport financier : **POUR** à l'unanimité

Vote sur l'indemnité kilométrique : **POUR** à l'unanimité

Prévisions d'activités pour 2023

Recherche de partenariats avec des collèges.

Maintien des ateliers des mercredi après-midi.

Ateliers les samedi après-midi sur d'autres sites.

Finalisation de la configuration du serveur, acquis en début d'année, par Bastien Baltazar. Ce serveur sera installé dans nos locaux dès que la fibre optique sera opérationnelle à Geaune. D'autre part ce serveur nous permettra une économie de 60 euros par an pour l'hébergement.

François Vidal propose une initiation sur le logiciel BLENDER.

Stéphane Branquart propose une journée du libre mais pour 2024 (à suivre donc).

La séance se termine à 18h avec l'arrivée de Monsieur le maire de Geaune

P.S. : Suite à une discussion avec Monsieur le maire Gilles Coutures devant le verre de l'amitié, il est proposé une conférence sur le thème « La Cybersécurité une affaire de tous » à Geaune.

Le secrétaire de séance

Geaune le 5 février 2023

Francis Dufeil